

219C0843  
FR0000184798-FS0477

23 mai 2019

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**ORPEA**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 mai 2019, la société anonyme de droit belge Sofina<sup>1</sup> (31 rue de l'Industrie, 1040 Bruxelles, Belgique) a déclaré avoir franchi en baisse, le 22 mai 2019, le seuil de 5% des droits de vote de la société ORPEA et détenir 2 130 000 actions ORPEA représentant 3 930 000 droits de vote, soit 3,30% du capital et 4,72% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une perte de droits de vote double suite à la mise au porteur de 330 000 actions ORPEA.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Les principaux actionnaires de Sofina SA sont Union Financière Boël SA, Société de Participations Industrielles et Immobilière et Immobilière du Centre SA.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 64 615 837 actions représentant 83 340 623 droits de vote en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.